



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 mai 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 avril 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 mai 2007

**Acquisition de la parcelle HL n° 57 pour la construction du Centre d
Incendie et de Secours (CIS) de Niort**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe
CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Isabelle RONDEAU - Mme
Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme
Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - M. Marc THEBAULT - Mme Elisabeth
BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Françoise BILLY donne pouvoir à Rodolphe CHALLET
- Luc DELAGARDE donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Robert PLANTECOTE
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Gérard ZABATTA
- Valérie UZANU donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Danièle GANDILLON
- Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Adjoints :

Mme Jeanine BIMES -

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M.
Dominique GUIBERT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen
NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mai 2007

DELIBERATION D20070204

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Le projet de construction du Centre d'Incendie et de Secours (C.I.S.) de Niort a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 30 juin 2006, modifié par arrêté du 10 août 2006. Le terrain devant supporter la construction, cadastré section HL n° 57 de 3 ha 38 a 38 ca, a fait l'objet d'un arrêté de cessibilité le 6 février 2007.

Les offres de prix, conformes à l'avis du Domaine, notifiées aux propriétaires indivis concernés (voir annexe n°1), ont été acceptées par ces derniers.

Le prix se décompose ainsi :

- indemnité principale :	174 384 €
- indemnité de remploi :	<u>27 683 €</u>

TOTAL 202 067 €

Le terrain est exploité en culture biologique par le GAEC de Boussantin, 7 rue de Niort – 79230 VOUILLE.

Il y a lieu d'indemniser ce dernier ainsi qu'il suit :

- indemnité d'éviction :

. emprise de 5,62 % de la superficie totale cultivée

. base 3 936 €/ha, soit pour 3 ha 38 a 38 ca 13 318 €

- indemnité d'aide à la reconversion (culture bio) :

. base calcul SAFER – étude agricole et foncière Pôle Sports

1 200 € x 3,3838 ha 4 060 €

TOTAL 17 378 €

La dépense sera imputée au compte 21-8241-2111 du Budget.

Le coût global de cette acquisition sera compris dans le montant de participation de la Ville de Niort, tel que défini dans la délibération du 22 Septembre 2006 concernant les conditions de financement du futur Centre de Secours et d'Incendie.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux Consorts BONNEAU de la parcelle HL n° 57 aux conditions décrites ci-dessus ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir qui sera reçu par Maître BOUTINEAU, Notaire à Prahecq, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville de Niort

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	32
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER